



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Antilles : peche maritime

Question au Gouvernement n° 1818

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Leo Andy.

M. Leo Andy. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

De graves evenements se sont produits recemment entre pecheurs guadeloupeens et antiguais en raison des zones de peche contestees. Le cout humain et economique de ces incidents souligne la necessite de conclure rapidement les accords de peche entre les departements francais d'Amerique et les Etats des Petites Antilles. Pour cela, il faut reactiver, sur la base de nos propositions, le processus de negociation entrepris par l'Union europeenne.

Mais, au-dela, se trouve pose le probleme essentiel d'une veritable cooperation entre les Antilles francaises et les pays du bassin caraibe dans le but de creer un espace economique, social et culturel viable. Force est de constater que, dans ce domaine, rien n'a ete fait jusqu'a present.

Que compte faire le Gouvernement pour trouver dans le plus bref delai un accord equitable et durable de peche et promouvoir activement la cooperation regionale, condition d'un veritable developpement des departements francais d'Amerique ?

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a l'outre-mer.

M. Jean-Jacques de Peretti, ministre delegue a l'outre-mer. Monsieur le depute, le Premier ministre, le Gouvernement et le ministre de l'outre-mer sont pleinement conscients de la gravite des incidents qui se sont deroules dans les zones de peche au nord du departement de la Guadeloupe et de l'attitude adoptee en la circonstance par les autorites d'Antigua.

Depuis ces incidents, nous avons immediatement pris des dispositions de maniere que nos pecheurs guadeloupeens soient assures de la protection de la marine nationale, notamment sous forme d'assistance technique, mais, surtout, le Gouvernement a decide de relancer vigoureusement les negociations avec Antigua afin de parvenir a une delimitation des espaces maritimes entre ce pays et la Guadeloupe et de mettre fin a une periode d'incertitude et d'insecurite qui n'a que trop dure. Le Premier ministre vient d'ailleurs d'ecrire a son homologue d'Antigua.

Contrairement a ce qui a ete dit, pour la delimitation des zones de peche, la competence releve des autorites francaises, et une delegation se rendra des la semaine prochaine a Antigua pour engager des discussions. Parallelement, les negociations d'accords de peche relevant de l'Union europeenne, le Gouvernement a egalement saisi la Commission des Communautés europeennes de maniere que cet aspect de la negociation soit pris en compte sans delai.

Par ailleurs, le ministere de l'outre-mer etudie, en liaison avec le ministere de l'agriculture et de la peche et le ministere du budget, des mesures specifiques en faveur des pecheurs guadeloupeens afin d'alléger leur endettement.

Je voudrais enfin souligner le role fondamental qu'a joue Lucette Michaux-Chevry qui, grace a ses contacts privileges avec les autorites d'Antigua, a ete un interlocuteur particulierement efficace et a contribue a retablir d'ores et deja des relations de bon voisinage entre les deux archipels, en replacant le probleme dans les questions d'ensemble de cooperation regionale, conformement a la mission que le President de la Republique lui a confiee.

Je serai moi-meme au debut du mois de novembre a la Guadeloupe pour participer a la conference regionale de

l'ensemble des élus et des hauts fonctionnaires qui travaillera justement sur ces problèmes de coopération dans la Caraïbe.

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Leo Andy.

M. Leo Andy. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

De graves événements se sont produits récemment entre pêcheurs guadeloupeens et antiguaïens en raison des zones de pêche contestées. Le coût humain et économique de ces incidents souligne la nécessité de conclure rapidement les accords de pêche entre les départements français d'Amérique et les États des Petites Antilles. Pour cela, il faut réactiver, sur la base de nos propositions, le processus de négociation entrepris par l'Union européenne.

Mais, au-delà, se trouve pose le problème essentiel d'une véritable coopération entre les Antilles françaises et les pays du bassin caraïbe dans le but de créer un espace économique, social et culturel viable. Force est de constater que, dans ce domaine, rien n'a été fait jusqu'à présent.

Que compte faire le Gouvernement pour trouver dans le plus bref délai un accord équitable et durable de pêche et promouvoir activement la coopération régionale, condition d'un véritable développement des départements français d'Amérique ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'outre-mer.

M. Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer. Monsieur le député, le Premier ministre, le Gouvernement et le ministre de l'outre-mer sont pleinement conscients de la gravité des incidents qui se sont déroulés dans les zones de pêche au nord du département de la Guadeloupe et de l'attitude adoptée en la circonstance par les autorités d'Antigua.

Depuis ces incidents, nous avons immédiatement pris des dispositions de manière que nos pêcheurs guadeloupeens soient assurés de la protection de la marine nationale, notamment sous forme d'assistance technique, mais, surtout, le Gouvernement a décidé de relancer vigoureusement les négociations avec Antigua afin de parvenir à une délimitation des espaces maritimes entre ce pays et la Guadeloupe et de mettre fin à une période d'incertitude et d'insécurité qui n'a que trop duré. Le Premier ministre vient d'ailleurs d'écrire à son homologue d'Antigua.

Contrairement à ce qui a été dit, pour la délimitation des zones de pêche, la compétence relève des autorités françaises, et une délégation se rendra dès la semaine prochaine à Antigua pour engager des discussions. Parallèlement, les négociations d'accords de pêche relevant de l'Union européenne, le Gouvernement a également saisi la Commission des Communautés européennes de manière que cet aspect de la négociation soit pris en compte sans délai.

Par ailleurs, le ministère de l'outre-mer étudie, en liaison avec le ministère de l'agriculture et de la pêche et le ministère du budget, des mesures spécifiques en faveur des pêcheurs guadeloupeens afin d'alléger leur endettement.

Je voudrais enfin souligner le rôle fondamental qu'a joué Lucette Michaux-Chevry qui, grâce à ses contacts privilégiés avec les autorités d'Antigua, a été un interlocuteur particulièrement efficace et a contribué à rétablir d'ores et déjà des relations de bon voisinage entre les deux archipels, en replaçant le problème dans les questions d'ensemble de coopération régionale, conformément à la mission que le Président de la République lui a confiée.

Je serai moi-même au début du mois de novembre à la Guadeloupe pour participer à la conférence régionale de l'ensemble des élus et des hauts fonctionnaires qui travaillera justement sur ces problèmes de coopération dans la Caraïbe.

Données clés

Auteur : [M. Andy Léo](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1818

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : outre-mer
Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 1996, page 5186

Réponse publiée le : 9 octobre 1996, page 5186

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 1996